



Conseiller-conseillère en prévention SST (2 postes)

Statut : Permanent, temps plein 35 heures/semaine

Endroit : Le siège social de l'APSAM est situé à Montréal, mais le port d'attache pour ce poste est au domicile.

Entrée en fonction prévue : Novembre 2026

La santé et la sécurité de vos clients sont au cœur de vos préoccupations? Vous vous distinguez par votre approche client, votre rigueur, votre capacité d'analyse et de synthèse ainsi que par votre facilité à établir des liens avec différents partenaires? Vous êtes autonome et faites preuve de polyvalence? Faites partie de l'équipe de l'APSAM!

L'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales » (APSAM) est présentement à la recherche de conseillers ou conseillères en prévention de la santé et de la sécurité du travail (SST) qui contribuera au développement de l'offre de service de l'APSAM. Deux postes sont actuellement à pourvoir au sein de notre équipe:

- 1 poste permanent à temps complet (35 heures/semaine)
- 1 poste temporaire – remplacement de congé de maternité - 12 mois (35 heures/semaine)

Ces personnes prendront en charge certains dossiers techniques tels que l'ergonomie, la santé psychologique au travail, la signalisation sur les routes et les chantiers, les activités de gestion de la prévention (inspection, enquête et analyse d'accident, comité de santé et sécurité efficace). La conseillère ou le conseiller en prévention est également répondante pour une clientèle régionale ou pour un territoire (à définir).

L'APSAM

Notre organisation offre des services de conseil, d'assistance technique, d'information et de formation dans le but de faciliter la prise en charge de la prévention par le milieu pour protéger la santé, la sécurité et l'intégrité physique du personnel des organismes municipaux du Québec.

Principales fonctions

Le conseiller ou la conseillère en prévention :

- Contribue à la promotion de la santé et sécurité du travail auprès des travailleuses et des travailleurs et de leurs représentants, des associations et des employeurs du secteur municipal, et ce, par le biais d'activités de conseils et d'assistance, d'information, de formation et de soutien à la recherche.
- Conseille et accompagne les clients pour les différents dossiers de prévention des accidents de travail, des lésions et maladies professionnelles.
- Organise, anime et participe à des événements tels que rencontres régionales, colloques, webinaires, ateliers, conférences, kiosques.





- Élabore et rédige du matériel d'information tel que fiches, articles, guides de prévention, conférences, contenus web, etc..
- Planifie, organise, anime et coordonne les activités relatives à des comités de travail ou des groupes de liaison.
- Collabore au développement de projets de formation. Développe les contenus et anime des activités de formation.

Les avantages offerts

- Conditions salariales concurrentielles.
- Avantages sociaux prévus à la convention collective très compétitifs.
- Participation au régime de retraite du secteur public (RREGOP).
- Organisation du travail favorable à la conciliation travail – vie personnelle.
- Télétravail.

Les compétences recherchées

- Intérêt et aptitudes pour le service client.
- Sens de la communication et facilité de vulgarisation.
- Habilités en animation de groupe.
- Autonomie, initiative et professionnalisme.
- Sens de l'organisation, de la planification et de la gestion des priorités.
- Excellentes capacités d'apprentissage et d'adaptation dans un environnement en constante évolution.
- Grande capacité et intérêt à travailler en équipe.
- Capacité d'écoute active et curiosité intellectuelle.
- Capacité d'analyse et de synthèse.

Les exigences et qualifications requises

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes : gestion des ressources humaines, relations industrielles, psychologie, hygiène industrielle ou toute autre discipline appropriée; la maîtrise en ergonomie ou en gestion de la santé et sécurité du travail est un atout.
- Posséder un minimum de 5 années d'expérience pertinente dans un rôle similaire.
- Une bonne connaissance du secteur municipal est considérée comme un atout important.
- Avoir une bonne connaissance des lois et règlements en SST.
- Maîtrise des outils informatiques (Microsoft 365).
- Permis de conduire valide et être disponible pour se déplacer fréquemment au Québec.

Finalement, une bonne connaissance de l'approche paritaire en SST et une connaissance pratique de la langue anglaise seront considérées comme des atouts.

Vous aimeriez relever ce défi ?





Veuillez transmettre votre lettre de motivation ainsi que votre curriculum vitae, **au plus tard à 17h le 14 septembre 2026**, à l'adresse courriel suivante : rh@apsam.com en indiquant « Poste de conseiller-conseillère en prévention SST » dans l'objet.

Toutes les informations reçues seront traitées dans la plus stricte confidentialité. Nous apprécions l'intérêt de chaque candidat ou candidate; cependant, seules les personnes sélectionnées pour l'étape suivante du processus seront contactées.

Les entrevues de sélection se dérouleront en virtuel et auront lieu dans la semaine du 5 octobre 2026.

L'APSAM s'engage à pleinement favoriser une organisation diversifiée, équitable et inclusive.

